Brèves

Les Escales 2016 de la ludothèque

La ludothèque Val de Gers poursuit ses itinérances… Retrouvez l'équipe de ludothécaires prêts à vous conseiller et vous accompagner dans vos découvertes ludiques.

Profitez-en pour venir jouer en famille sur place et n'hésitez pas à vous inscrire au service de prêt pour emporter chez vous le jeu qui vous plaira.

Local permanent

Place Carnot à SEISSAN

Mercredi : 9h30-12h30 et 13h30-18h30
Vendredi : 9h-12h30
1er et 3e samedi du mois : 9h-12h30

Les Escales 2015/2016

BOUCAGNERES (Salle des Fêtes)
2e samedi du mois : 9h-12h30

MASSEUBE (Salle des Fêtes)
4e samedi du mois : 9h-12h30

Contact
Ludothèque Val de Gers
Tél : 05.62.07.64.39
ludotheque@cc-valdegers.fr

Soutien à la rénovation des logements locatifs communaux

Les logements locatifs, pour nos communes rurales, permettent d'accueillir de nouveaux habitants. La plupart des communes de Val de Gers disposent de logements qu'elles proposent à la location, apportant ainsi leur pierre à la dynamique locale.

Afin de soutenir les efforts des communes du territoire qui réalisent des travaux d'amélioration et de rénovation de ces logements locatifs, le Conseil Communautaire de Val de Gers a instauré un dispositif d'aide financière destiné aux communes de moins de 500 habitants.

Les communes qui le souhaitent, déposent un dossier auprès des services de Val de Gers. La demande est examinée et l'attribution de l'aide financière est ensuite proposée au vote du Conseil Communautaire.

A ce jour, 9 communes ont obtenu ce fonds de concours, représentant un total de 34.000€ d'aide pour un montant total de travaux s'élevant à 294.000€ H.T.

Les travaux réalisés le plus souvent, outre la rénovation courante, sont l'amélioration de l'isolation et l'installation de modes de chauffage plus performants.

Institution

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale : au service des aînés

Pour porter son action dans le domaine social, et notamment en faveur des personnes âgées et dépendantes, la Communauté de Communes Val de Gers a créé un établissement rattaché : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Val de Gers.

Le CIAS Val de Gers gère l'activité des 3 services destinés aux personnes âgées ou dépendantes : l'aide à domicile, le portage de repas et l'EHPAD, et emploie à cet effet plus d'une centaine d'agents.

Il est dirigé par un Conseil d'Administration avec à sa tête le Président de la Communauté de Communes (François RIVIERE) et un Vice-Président délégué (Serge CHAMBERT).

Il rassemble 10 membres élus au sein du Conseil Communautaire et 10 membres socio-professionnels et acteurs locaux issus d'associations représentantes des familles, des personnes handicapées, des personnes âgées, luttant contre les discriminations ou l'exclusion.

Le Conseil d'Administration se réunit 5 à 6 fois par an pour délibérer sur les projets, les budgets et les tarifs des différents services à destination des personnes âgées et dépendantes.

Le CIAS exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions et les organismes financeurs tels que l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées (ARS), le Conseil Départemental du Gers, la Caisse d'Allocation Familiale et d'autres intervenants comme les mutuelles ou les caisses de retraite.

Lettre d'information de la Communauté de Communes Val de Gers
N°3 - Décembre 2015

Directeur de publication : F. RIVIERE
Rédaction et conception : CC VdG
Crédits photos : CC VdG - Pixabay - Fotolia
Impression : BCR Imprimerie - Gimont (32)
Tirage : 5000 exemplaires
Dépôt légal : 4ème trimestre 2015
N° ISSN : 2428-033X

Communauté de Communes
Val de Gers
1, Place Carnot
32260 SEISSAN
Tél : 05.62.05.99.64
Fax : 05.62.61.84.49
accueil@cc-valdegers.fr
www.cc-valdegers.fr

AUJAN MOURNEDE - BARRAN - BELLEGARDE - BEZUES BAJON - BOUCAGNERES - CHELAN - CUELAS - DURBAN - ESCLASSAN LABASTIDE - FAGET ABBATIAL - HAULIES - LABARTHE - LAMAGUERE - LASSERAN - LASSEUBE PROPRE - LE BROUILH MONBERT - LOURTIES MONBRUN - MASSEUBE - MEILHAN - MONCORNEIL GRAZAN - MONFERRAN PLAVES - MONLAUR BERNET - MONT D'ASTARAC - ORBESSAN - ORNEZAN - PANASSAC - PONSAN SOUBIRAN - POUYLOUBRIN - SAINT ARROMAN - SAINT JEAN LE COMTAL - SAMARAN - SANSAN - SEISSAN - SERE - TACHOIRES - TRAVERSERES

Val de Gers
Communauté de Communes

Lettre d'information de la Communauté de Communes Val de Gers n°3 - Décembre 2015

Edito

Autrefois, en Gascogne, et il n'y a pas encore si longtemps, les familles cohabitaient à 3 générations sous le même toit. Notre société moderne a fait éclater ces cellules familiales traditionnelles et nos anciens se retrouvent souvent à habiter seuls, plus ou moins isolés, ne pouvant compter que sur une solidarité de voisinage, heureusement encore bien présente en milieu rural.

Aussi, tout naturellement, un des premiers projets politiques de Val de Gers a été de regrouper les Communes autour d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale, pour apporter une aide efficace aux personnes âgées.

Un des premiers services est le portage de repas à domicile (SPRAD) proposant la livraison d'un repas complet à tout habitant de Val de Gers qui en fait la demande.

Le service d'aide à domicile (SAAD) permet de disposer d'un auxiliaire de vie. Le Conseil Départemental définit le niveau de prise en charge en fonction des besoins et selon les revenus des usagers.

Ces services permettent de maintenir à domicile le plus longtemps possible nos concitoyens les plus âgés.

Mais lorsque, souvent pour des raisons de santé, cet habitat individuel n'est plus possible, Val de Gers peut accueillir les aînés au sein de son EHPAD intercommunal situé à Masseube. Les résidents se retrouvent ainsi dans un milieu sécurisé, au cœur du territoire où ils ont toujours vécu, dans un environnement familier.

Ces services, ancrés dans une organisation intercommunale structurée sont ouverts à toutes les personnes âgées ou dépendantes : ils sont un des volets de l'action intercommunale de Val de Gers.

Restons unis, solidaires et croyons en l'avenir de notre territoire. Bien à vous.

François RIVIERE,
Président de la Communauté
de Communes Val de Gers

A la Une

Plan Très Haut Débit : les premières mises en service

Le syndicat mixte Gers Numérique rassemble les Communautés de Communes du Gers et le Conseil Départemental. Sa mission : le Très Haut Débit (au moins 8Mb/s) pour tous les Gersois en 2017.

Voici un point d'étape sur l'avancement de ce chantier d'envergure sur le territoire de Val de Gers.

Le Wifi : déploiement complet prévu pour début 2016

Premier volet du Plan Très Haut Débit à être mis en oeuvre, le nouveau réseau Wifi va très rapidement se déployer.

Une première mise en service a déjà eu lieu à St-Jean-le-Comtal et tous les nouveaux émetteurs devraient être opérationnels début 2016. Le territoire qui sera couvert est matérialisé en bleu sur la carte ci-contre.

Ce nouveau réseau Wifi permettra d'accéder aux offres de plusieurs opérateurs (à ce jour : Alsatis et Ozone).

Gers Numérique prévoit de réaliser des affichages en mairies et des réunions d'information à ce sujet.

La montée en débit des sous-répartiteurs (augmentation du débit via le réseau téléphonique classique) : les mises en service vont s'échelonner jusqu'en 2017

Le remplacement partiel de l'ancien réseau par la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur est déjà effectif à Bezues-Bajon. Les sous- répartiteurs de Faget-Abbatial, Chélan et Tachoires devraient suivre avec des mises en service prévues d'ici fin janvier 2016. Les montées en débit des autres sous-répartiteurs s'échelonneront jusqu'en 2017.

Ces travaux permettront aux abonnés situés à moins de 5km du sous-répartiteur d'obtenir un meilleur débit sans modifier leur installation. Il sera parfois nécessaire de mettre à niveau le contrat en contactant son opérateur.

Les autres solutions techniques :

La fibre optique concernera, pour Val de Gers, 10 communes. Le calendrier de réalisation des plaques FttH dans le département, qui prévoit le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné (**F**iber **t**o **t**he **H**ome, "la fibre optique jusqu'au domicile") n'est pas encore arrêté à ce jour, la consultation des entreprises est en cours.

Et pour patienter dans de meilleures conditions ou pour les situations particulières, il est possible de souscrire une offre par satellite (subvention sous condition auprès de Gers Numérique).

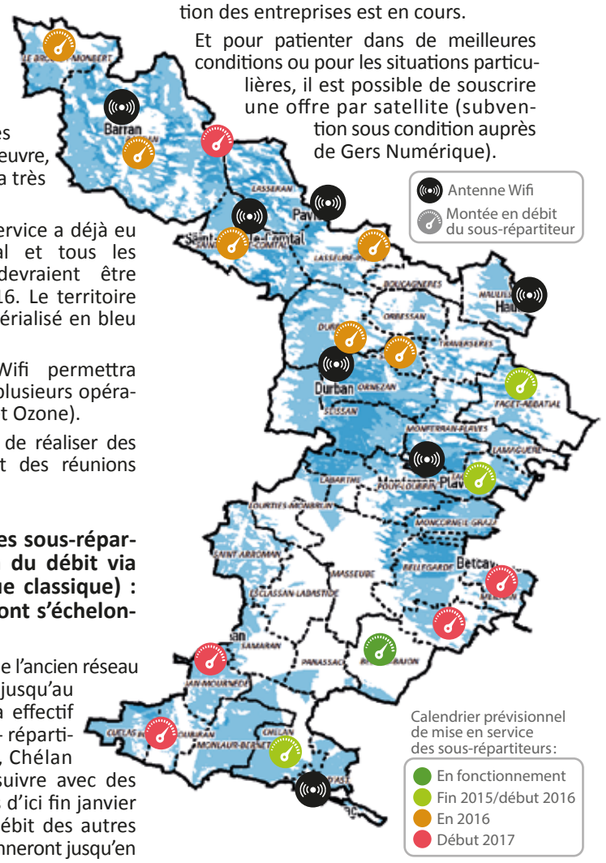

Contact
Gers Numérique
Tél : 05.31.00.46.90
contact@gersnumerique.fr

Vous avez des questions ?

La liberté de rester chez soi…

L'aide à domicile : accompagner les gestes du quotidien

Rester à domicile est un souhait partagé par beaucoup de personnes âgées, handicapées ou momentanément dépendantes.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a pour objectif d'apporter à ces personnes une aide matérielle et humaine ainsi qu'un accompagnement dans les gestes de tous les jours (toilette, repas...).

Pour l'accomplissement des tâches essentielles de la vie quotidienne, le CIAS Val de Gers emploie une cinquantaine d'auxiliaires de vie. Une directrice et trois gestionnaires d'antennes constituent l'équipe administrative qui assure l'organisation du service.

Un soutien de tous les jours

Les auxiliaires de vie Val de Gers accompagnent les bénéficiaires dans les activités ordinaires du quotidien : entretien du linge, préparation et aide à la prise des repas, démarches administratives simples, courses, aide à la toilette...

Elles interviennent sur les 36 communes de Val de Gers, de 8h à 20h, 7 jours sur 7, tout au long de l'année.

Contact

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Val de Gers (SAAD)
domicile@cc-valdegers.fr

Antenne nord
Tél : 05.62.64.14.55
Mairie de Barran
Du mardi au samedi - de 9h à 12h

Antenne centre
Tél : 05.62.05.12.00
Maison de l'intercommunalité
Place Carnot à Seissan
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h

Antenne sud
Tél : 05.62.61.67.98
EHPAD Val de Gers à Masseube
Le vendredi - de 9h à 12h
Place Carnot à Seissan
Du lundi au jeudi - de 9h à 12h

Des aides financières

Le service peut intervenir dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA). Dans ce cas, le plan d'aide défini par le Conseil Départemental détermine le nombre d'heures mensuelles et les tâches à accomplir.

Les auxiliaires de vie peuvent également intervenir dans le cadre de prestations prises en charge directement par l'aide sociale, la MDPH, une mutuelle ou une caisse de retraite.

La facture est établie chaque mois en fonction des heures réalisées et des modalités de prise en charge financière (APA, mutuelle...).

Le portage de repas à domicile : chaque jour des repas variés et équilibrés

Le Service de Portage de Repas à Domicile (SPRAD) est disponible sur l'ensemble des 36 communes de Val de Gers, toute l'année.

Les personnes âgées, handicapées, ayant des difficultés ou une impossibilité à cuisiner peuvent bénéficier de ce service. Des repas équilibrés leur sont proposés afin de leur permettre de rester à domicile.

Des repas fabriqués localement

Préparés par la cuisine centrale de l'EHPAD Val de Gers à Masseube par un prestataire - la société Ansamble Midi-Pyrénée - ces repas répondent aux normes de qualité et d'hygiène en vigueur.

Le service livre également des habitants de la Communauté de Communes d'Astarac Arros en Gascogne dans le cadre d'une convention de mutualisation signée avec cette intercommunalité voisine.

Fonctionnement du service

Le service s'organise en tournées matinales. En fonction du lieu d'habitation, les repas sont livrés tous les 2 jours, entre 9h et 13h : lundi - mercredi - vendredi ou mardi - jeudi - samedi. Plusieurs repas peuvent ainsi être déposés lors de la même livraison. Les repas sont transportés dans un véhicule réfrigéré et doivent être réchauffés dans un four micro-ondes ou selon une méthode traditionnelle.

Le service peut être mis en place dans un délai de 48 heures. Cette prestation peut être sollicitée ponctuellement ou de façon permanente en fonction des besoins et de l'état de santé du bénéficiaire. Le tarif du repas est calculé en fonction des revenus du demandeur. La grille tarifaire est disponible sur simple demande.

Un repas comprend :

potage, entrée, viande ou poisson, légume et féculent, fromage, dessert, fruit, pain

Les menus sont élaborés par une diététicienne et sont révisés par une commission réunie tous les 2 mois.

Régimes particuliers

Des repas sans sel et sans sucre peuvent également être proposés.

Contact

Service de Portage de Repas à Domicile Val de Gers (SPRAD)
Tél : 05.62.05.12.00
domicile@cc-valdegers.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

… ou d'être accueilli en établissement

L'EHPAD : un cadre adapté et convivial pour vivre entouré

Situé au cœur du village de Masseube, l'EHPAD Val de Gers (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) peut accueillir jusqu'à 80 résidents.

Il est organisé en 4 unités de vie de 17 places et une unité sécurisée de 12 places disposant d'un jardin clos, à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. L'établissement dispose également de 2 places d'accueil temporaire.

L'EHPAD Val de Gers a pour mission de proposer un accueil personnalisé et adapté à chaque résident, en tenant compte du rythme et des capacités de chacun. Il accueille des personnes âgées autonomes, semi-valides ou dépendantes.

Des espaces de vie organisés

Les chambres individuelles de 20m² avec sanitaires adaptés, sont meublées : lit médicalisé, chevet, fauteuil, bureau, penderie. Il est possible de personnaliser son lieu de vie et d'amener quelques objets et meubles personnels. Elles disposent également de prises téléphonique et télé, d'un système d'appel et d'un accès à internet par Wifi.

Des espaces communs conviviaux ont été créés à chaque étage : les unités fonctionnent de manière autonome et disposent d'une salle de restauration climatisée dotée d'une télé. Les résidents bénéficient également d'une grande salle à manger, d'un lieu de culte, d'une bibliothèque, d'une grande salle d'activité et de terrasses aménagées.

L'établissement étant habilité à l'aide sociale départementale, les résidents à faibles ressources peuvent être accueillis en bénéficiant de cette aide. Les prix de journée sont fixés annuellement par le Conseil Départemental du Gers.

Afin de compléter le service proposé, une lingerie est également présente sur place. Des professionnels extérieurs peuvent aussi intervenir dans l'établissement à la demande des résidents.

Le projet d'établissement est axé sur l'ouverture vers l'extérieur : accueil des familles au quotidien avec différents temps forts au cours de l'année, divers projets menés en partenariat avec des associations locales, …

Les repas sont confectionnés sur place, dans la cuisine de l'EHPAD, par la société Ansamble Midi-Pyrénées.

Contact

EHPAD Val de Gers
Rue Chantegrenouille à MASSEUBE
Tél : 05.62.59.33.00 --- accueil@ehpad-valdegers.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Une équipe de professionnels qualifiés

Pour œuvrer au bien-être de chacun, le personnel de l'établissement, 45 personnes environ, se répartit dans les 3 domaines suivants :

- une équipe médicale et paramédicale : médecin-coordonnateur, psychologue, diététicien, infirmier-coordonnateur et infirmiers
- une équipe de soins, d'accompagnement, d'animation et d'entretien : aides-soignants, agents sociaux, responsable animation-hébergement, agent d'entretien
- une équipe administrative : directeur et agents administratifs

La cuisine Val de Gers : au service du territoire

La cuisine centrale Val de Gers est un service de la Communauté qui fournit en premier lieu les repas servis à l'EHPAD et ceux du service de portage de repas à domicile en liaison froide.

Cet équipement est mutualisé avec les autres services de la Communauté et propose également ses services à d'autres structures. Ainsi la cuisine Val de Gers alimente également au quotidien :

- le multi-accueil et le jardin d'enfants Val de Gers (à Masseube et Seissan)
- les accueils de loisirs Val de Gers les mercredis et pendant les vacances scolaires
- 2 écoles situées sur Val de Gers (Panassac et Seissan)
- le centre d'accueil temporaire pour personnes âgées de Montaut.

Val de Gers possède l'équipement, les locaux et le matériel de la cuisine située dans l'EHPAD à Masseube, mais le fonctionnement de la cuisine est assuré par un prestataire sélectionné après mise en concurrence.

Le prestataire qui officie dans la cuisine Val de Gers est tenu de respecter un cahier des charges axé sur l'utilisation de produits frais et régionaux (fruits, légumes, volaille label rouge...).

Autre contrainte incontournable, les menus doivent s'adapter aux exigences des différents services livrés : repas mixés pour les tout-petits, repas sans sucre ou sans sel pour les personnes âgées...